

## **Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le profond mal être des médecins généralistes" (n° 3320)**

17.01 **Kattrin Jadin** (MR): Madame la présidente, madame la ministre, plusieurs associations de médecins dénoncent le malaise de plus en plus grand qui s'installe chez les médecins généralistes. Les sources de ce malaise sont multiples. Il y a, tout d'abord, les zones où la pénurie de généralistes se fait sentir, souvent en milieu rural mais aussi dans les grandes villes et particulièrement les quartiers défavorisés; la charge de travail pour les médecins concernés est alors trop lourde et les gardes s'enchaînent.

Les patients ont tendance à faire appel trop rapidement à des spécialistes. Lorsqu'ils reviennent auprès du généraliste, ce dernier est confronté à des traitements souvent inadéquats. C'est ce qui ressort de divers articles que j'ai pu lire.

Par ailleurs, les généralistes déplorent le manque de considération du monde médical, en général, et hospitalier, en particulier. Selon eux, ce manque de considération est une cause de la pénurie de médecins. Cette situation ne doit pas être prise à la légère. En France par exemple des chiffres ont révélé que plus de 50 médecins se donnaient la mort par an. Ce chiffre est 2,5 fois plus élevé que dans les autres professions.

Madame la ministre, de nombreux efforts sont mis en place pour pallier la problématique de la pénurie des médecins. Pouvez-vous me dire où nous en sommes à l'heure actuelle? Que pouvons-nous faire pour encourager le recours dans un premier temps au médecin généraliste et non au spécialiste?

17.02 **Maggie De Block**, ministre: Madame Jadin, comme vous, je m'inquiète du risque de pénurie de médecins généralistes qui, en première ligne, jouent un rôle fondamental dans les soins de santé.

La question de la pénurie des médecins généralistes n'est pas simple à traiter, car il ne s'agit pas seulement d'agir sur le nombre total de médecins généralistes agréés pour exercer en Belgique; il faut également se pencher sur la répartition géographique au niveau local.

C'est donc sur la base des données améliorées et quantifiées que l'on pourra prendre un avis plus pertinent sur la planification des médecins et sur les manques éventuels actuels et futurs.

J'en arrive ainsi à un autre niveau d'action en vue de soutenir spécifiquement les médecins généralistes. Il existe le Fonds Impulseo créé à l'initiative de Mme Onkelinx. Trois plans Impulseo ont été mis en place, à savoir les plans Impulseo I, II et III.

L'INAMI a réalisé une étude sur la répartition géographique des médecins généralistes et met régulièrement à jour ses résultats. En mesurant fréquemment la densité médicale par commune, les zones de médecine générale à faible densité médicale sont identifiées. Le médecin généraliste qui s'installe dans une de ces communes peut, dès lors, bénéficier de la prime Impulseo. Chaque année, la liste figurant sur le site web est mise à jour.

Dans le passé, plusieurs initiatives ont déjà été prises pour faire apprécier aux patients le rôle central du généraliste. Je pense notamment au dossier médical global.

La population est de plus en plus convaincue de la valeur du généraliste. L'approche holistique et personnelle permet au patient de prendre ses décisions en matière de santé en étant informé dans le cadre d'un partenariat de confiance.

Le généraliste connaît la complexité de l'offre globale de soins et guide le patient en respectant ses préférences et en tenant compte de la qualité et de la performance du chemin clinique à élaborer, de nouvelles technologies dont le dossier médical informatisé permettant une communication continue et une interaction plus efficace entre les généralistes et les autres professionnels de la santé.

Les attentes vis-à-vis de la médecine générale sont très grandes et la complexité de la pathologie augmente suite au vieillissement de la population. La durée de séjour à l'hôpital est raccourcie, ce qui implique une responsabilité accrue du généraliste dans le cadre du suivi de la phase aiguë.

La Santé publique demandera au généraliste d'appliquer ses connaissances et expériences en termes d'épidémiologie, d'environnement social et d'approche médicale de la population. Il est donc clair que tous ces défis peuvent constituer une surcharge de travail pour les généralistes, ce d'autant quand ils sont peu nombreux pour couvrir une zone médicale.

Les données disponibles ne me permettent pas de répondre à votre question pour la Belgique. Néanmoins, une étude française dont je vais vous communiquer la référence internet a mis en évidence que le secteur de la santé était, dans ce pays, le plus touché par le phénomène suicidaire. Le burn out dans le secteur des soins de santé est un phénomène connu internationalement. La charge de travail, la complexité des soins, l'environnement et des attentes de plus en plus importantes sont des facteurs de risques.

La combinaison vie professionnelle/vie privée se trouve parfois en déséquilibre, comme c'est souvent le cas.

Plusieurs journées d'études et études scientifiques ont déjà eu lieu dans le secteur des soins de santé. Des mesures de prévention du burn out se situent aussi bien au niveau de la politique générale qu'au niveau micro où le soutien entre collègues est très important.

Le généraliste de l'avenir travaillera de moins en moins d'une façon isolée. C'est déjà le cas. Des équipes de généralistes travaillent ensemble avec des infirmiers et des paramédicaux. Ils peuvent ainsi réaliser une organisation administrative qui facilite leur vie et libère du temps pour les grands défis de l'avenir.

Il est vrai que le métier est très prenant et a des répercussions sur la vie familiale et sociale, ce qui présente parfois des difficultés pour certains médecins. Cela n'explique pas pourquoi dans certaines régions rurales, on ne trouve presque plus de médecins généralistes. Pourtant, de grands efforts ont été réalisés, notamment grâce à Impulseo I, II et III. Dans certaines régions, cela nous a aidé mais pas partout. Je pense en particulier à votre région, madame Jadin.

**17.03 Katrin Jadin (MR):** Nous avons à faire à plusieurs défis, notamment la proximité géographique d'autres pays qui pratiquent d'autres politiques de médecine générale.

Madame la ministre, je vous remercie pour l'exhaustivité de votre réponse.

L'idée de regrouper plusieurs médecins se développe de plus en plus. Cela demandera probablement de réfléchir sur une autre proposition que j'avais faite conjointement avec M. Clarinval concernant les groupements d'employeurs. Il faudra faciliter davantage ces possibilités de regroupement qui susciteront des vocations pour la médecine générale à l'avenir.